

Le 14 juillet 2022

Chers parents,

Le vendredi 26 août prochain marquera le début de l'année scolaire 2022-2023. L'équipe-école Hélène-Boullé sera prête pour accueillir votre enfant afin d'entamer cette nouvelle année scolaire.

Afin de vous permettre de planifier la rentrée, nous vous invitons à lire les documents ci-joints :

- La liste des cahiers d'activités (frais exigés aux parents) et le matériel scolaire à vous procurer
- Le calendrier de l'école 2022-2023

Veillez prendre note que le bulletin de votre enfant est disponible sur le portail internet Mozaïk.

Modalités de fonctionnement de la rentrée

- **Si le temps le permet**, les élèves de la 2^e à la 6^e année seront accueillis sur la cour d'école, dès 8 :10 par les titulaires. Les élèves de 1^{re} année seront regroupés sur la cour, puis les classes seront formées au gymnase de l'école.
- **En cas de pluie**, les élèves de la 2^e à la 6^e année seront accueillis par leur titulaire dans leur local de classe. Une liste d'élève collée sur un carton de la couleur du niveau et installée bien en vue près de chaque local de classe permettra à votre enfant de trouver son groupe repère. Les élèves de 1^{re} année seront accueillis au gymnase.

Afin de permettre à votre enfant de retrouver ses pairs et son niveau, nous vous suggérons de bien vouloir lui faire porter un vêtement correspondant à la couleur de son niveau, tel qu'indiqué ci-dessous :

1 ^{re} - rouge	2 ^e - jaune	3 ^e - bleu
4 ^e - vert	5 ^e - blanc	6 ^e - noir

Notez que dès la première journée de classe, l'horaire régulier sera en vigueur, soit de 8 :11 à 11 :35, et de 13 :04 à 15 :28. Les surveillants seront sur la cour dès 8 :01 et 12 :54.

Au nom de toute l'équipe-école Hélène-Boullé, nous avons déjà hâte de vous revoir et nous vous souhaitons de belles vacances bien méritées ainsi qu'un été ensoleillé qui vous permettra de vivre de beaux moments en compagnie de vos enfants!

Jacinthe Nolin
Directrice

Marc Beaulieu
Directeur adjoint

